



Soins, inégalités et bien-être au sein des familles transnationales en Europe

Résumé de l'étude comparative et intergénérationnelle CareWell, conduite en Espagne, en France, en Suède et au Royaume-Uni

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Introduction

L'objectif de ce projet de recherche a été d'étudier les relations entre soins, inégalités et bien-être parmi différentes générations de familles transnationales au Royaume-Uni, en Espagne, en France et en Suède. Les « familles transnationales » peuvent être définies comme des groupes familiaux dans lesquels un ou plusieurs membres passent la totalité ou la majeure partie du temps dans des pays différents, mais partagent néanmoins un sentiment collectif de lien en tant que « famille » (Evans, 2025 ; Baldassar et al, 2007).

Les sociétés européennes connaissent des mutations démographiques importantes dues au vieillissement de la population et à l'augmentation des migrations internationales, ce qui entraîne des changements majeurs dans les soins portés aux personnes, la protection et les responsabilités intergénérationnelles. Ces transformations peuvent exacerber les inégalités existantes auxquelles sont confrontés les aidants migrants. Les droits sociaux des migrants dans chaque contexte national sont influencés par des modèles de protection sociale différents et des régimes migratoires spécifiques, à savoir les politiques d'immigration et de naturalisation qui réglementent les conditions d'entrée, d'installation et d'acquisition de la citoyenneté, et celles qui déterminent le niveau d'accès aux services publics. Les différentes échelles politiques (locale, régionale, nationale et transnationale) influencent les manières formelles et informelles avec lesquelles les migrants et leurs familles transnationales peuvent organiser les soins des personnes au niveau local et transnational. En outre, la crise du COVID-19 a mis en évidence les déficits en matière d'assistance aux personnes auxquels de nombreux pays européens sont confrontés en raison du vieillissement de leurs sociétés.

Méthodologie

À l'aide d'une méthodologie de recherche ethnographique et d'action participative centrée sur la famille, sur plusieurs sites, nous avons travaillé avec des organisations partenaires pour former et soutenir des collègues et des chercheurs au sein de communautés de migrants, afin qu'ils entreprennent des recherches auprès de familles transnationales, en renforçant la confiance et les capacités au sein des communautés.

Nous avons effectué des entretiens, des diagrammes participatifs et d'autres activités avec 122 familles transnationales (Royaume-Uni : 25, Suède : 40, Espagne : 23, France : 29 familles). Au total, 319 familles ont ainsi pu participer à un vaste échantillon, comprenant une multitude d'origines et de statuts juridiques différents, ce qui nous a permis de comparer les expériences à l'échelle urbaine et rurale, mais aussi entre les pays. Dans



la plupart des familles, nous avons rencontré deux ou trois générations différentes, y compris des membres vivant dans leur pays d'origine ou dans d'autres pays. Nous avons également sélectionné une vingtaine de familles pour des études de cas dans chacun des quatre pays, pour une recherche approfondie utilisant des approches ethnographiques. Nous avons mené des entretiens semi-structurés avec 44 praticiens et décideurs politiques travaillant avec des familles migrantes dans les domaines de la santé et de l'aide sociale, de l'éducation, de l'intégration, de l'apprentissage des langues et du secteur bénévole et communautaire, afin d'étudier leurs points de vue.

Les entretiens/discussions enregistrés ont été transcrits et traduits, le cas échéant, en anglais (Royaume-Uni et Suède), en suédois, en espagnol et en français. Un cadre d'analyse thématique a été élaboré. Les résultats préliminaires et les implications politiques ont été discutés lors d'une série d'ateliers participatifs avec des familles transnationales, des collègues et chercheurs issus des communautés étudiées, des décideurs politiques et des praticiens. Un certain nombre de contenus accessibles, au format visuel, entre autres, ont été coproduits et diffusés avec l'aide des participants et des parties prenantes, notamment des courts métrages destinés aux décideurs politiques et aux praticiens au Royaume-Uni et en Suède¹, des films documentaires en France, des collages PhotoVoice en Espagne et des ressources pédagogiques pour les professeurs d'anglais qui enseignent à des locuteurs d'autres langues².

Principales conclusions

Cette recherche a montré que les familles transnationales gèrent simultanément de multiples responsabilités en matière de prise en charge, que ce soit pour les membres proches vivant dans le même pays ou pour ceux vivant dans d'autres pays. Les opportunités et l'accès à la protection sociale des aidants et des membres de leur famille sont façonnés par des inégalités croisées fondées sur le statut juridique, la nationalité, la race et l'appartenance ethnique, le handicap/la maladie chronique, le statut socio-économique, les inégalités liées à la langue, le sexe/genre et l'âge. En effet, les carences des systèmes sociaux relatifs à la migration et la prise en charge, ainsi que l'absence de proches censés être en mesure de fournir une prise en charge informelle, obligent les enfants et les jeunes à assumer des rôles d'aidants au sein des familles transnationales. Le travail d'aidant des enfants et des jeunes est souvent dévalorisé et invisible, mais peut être crucial pour permettre à leurs parents et à d'autres membres de la famille de combler les lacunes dans les services de soins, en l'absence de membres de la famille élargie. Ces jeunes facilitent également l'accès aux ressources formelles en matière de protection sociale, en jouant un rôle d'intermédiaire linguistique et technologique.

Notre analyse du contexte politique montre que les restrictions d'accès à la protection sociale et aux services sont le prolongement de mesures de contrôle de l'immigration, en particulier dans le cas de la France, de l'Espagne et du Royaume-Uni. Dans l'ensemble des quatre pays, cependant, l'installation à long terme et « l'intégration » sont compromises pour les travailleurs migrants et les réfugiés, en raison de la difficulté à répondre aux exigences en matière de revenus ou autres, et/ou des limitations des droits sociaux. Pour les familles, en particulier celles qui ont des besoins spécifiques en termes de soins, les politiques restrictives en matière de regroupement familial et de visas de visite, notamment en France, en Suède et au Royaume-Uni, mettent en péril la solidarité et l'entraide intergénérationnelles, ce qui nuit au bien-être des membres de la famille, tant au niveau local que transnational.

La recherche s'est déroulée immédiatement après le COVID-19 et a permis de comprendre comment les effets de la pandémie sur la santé physique et mentale, ainsi que sur le plan économique, social et émotionnel, étaient interconnectés pour les migrants. Ces effets ont contribué à marginaliser davantage les familles transnationales avec des aidants, en particulier celles dont le statut juridique était incertain et le statut socio-économique faible. Les modalités des soins portés aux personnes ont dû être modifiées en raison de l'immobilité imposée par les

1 Voir : [Chaîne YouTube de CAREWELL sur les familles transnationales](#)

2 Voir les ressources pédagogiques sur les [familles transnationales](#) : [Family Challenges](#), produites par le Migrant English Support Hub (MESH), disponibles à cette adresse.

restrictions sanitaires, ce qui a entraîné de longues périodes de séparation lorsque les familles se sont retrouvées « coincées » dans d'autres pays, en raison de la fermeture des frontières. Il était donc impossible pour elles de rendre visite à des parents malades ou mourants, ou d'assister à des funérailles, ce qu'elles ont trouvé difficile à vivre.

L'accélération du passage à la technologie numérique comme principal moyen d'accès aux services publics, comme on l'a notamment observé en Espagne, au Royaume-Uni et en Suède depuis la pandémie, a encore accentué les inégalités. En effet, la fracture numérique touche particulièrement les générations plus âgées et celles qui ont un faible niveau d'alphabétisation ou de maîtrise de la langue principale du pays d'accueil, et accroît donc la dépendance auprès des enfants et des jeunes générations. Le rôle des enfants en tant que traducteurs et intermédiaires dans les milieux institutionnels (écoles, hôpitaux) est considéré comme particulièrement problématique, car il soulève des questions éthiques sur le consentement et la confidentialité, ainsi que des préoccupations concernant l'impact de ces responsabilités sur les enfants.

L'étude a également mis en évidence plusieurs obstacles qui empêchent d'accéder à une offre d'enseignement linguistique abordable, appropriée et de qualité. Parmi ces obstacles, il y a notamment : les frais de déplacement, la pression pour progresser dans des cours de langue de niveau supérieur, les horaires rigides dus à des ressources limitées et une coordination inefficace de l'offre d'enseignement des langues.

Les effets négatifs liés à l'assistance des personnes ont été identifiés chez les participants dans des domaines clés comme l'éducation, l'emploi et les revenus, les relations familiales, la socialisation, la santé et le bien-être. Ces effets négatifs ont été particulièrement ressentis par les générations intermédiaires et les jeunes générations dans les quatre pays étudiés. Les personnes de ces générations étaient essentiellement responsables de la prise en charge de membres de leur famille.

Les recherches menées en Suède et au Royaume-Uni ont révélé, comme on pouvait s'y attendre, que les effets négatifs étaient particulièrement ressentis par les migrants qui s'occupaient de proches atteints d'un handicap et/ou d'une maladie chronique dans les pays de destination. Cependant, les migrants de la jeune génération et de la génération intermédiaire en Espagne et en France subissent également des effets négatifs, car ils doivent aider à distance les membres de leur famille situés dans d'autres pays, tout en s'occupant au quotidien des membres de leur famille à proximité. Les femmes et les principaux aidants de la génération intermédiaire supportent des pressions particulières, notamment les personnes devant concilier l'envoi de fonds à leur famille et l'aide apportée aux proches. Dans les cas de l'Espagne et de la France, ces personnes doivent parfois assumer ces responsabilités dans des conditions de travail très difficiles.

Si le fait de s'occuper d'un membre de la famille peut favoriser la résilience, les effets négatifs de prises en charge comme celles que nous venons de décrire pourraient, sur le long terme, avoir des conséquences significatives sur les opportunités des aidants familiaux transnationaux, ainsi que sur le bien-être des familles de migrants et des individus qui les composent. Nos recherches confirment que les conséquences négatives de ce type de prise en charge peuvent avoir des répercussions sur les droits des aidants (que ce soit au niveau économique, social et culturel), mais aussi sur leur éducation et leurs opportunités, ce qui les conduit à la pauvreté, et à une réduction des droits à l'emploi et à la retraite (EuroCarers, 2020 ; Groupe parlementaire pour les jeunes aidants et jeunes aidants adultes, 2023). Ces conséquences peuvent être particulièrement graves pour les familles transnationales qui assument des responsabilités importantes en matière de prise en charge et qui sont souvent déjà confrontées à des difficultés financières et à l'insécurité dans les pays de destination. Comme nous l'avons montré, ces circonstances difficiles sont dues à des droits limités en matière d'aide et de protection sociale, à des difficultés à trouver un emploi à long terme, à des restrictions de mobilité liées aux politiques de visa et aux règles de regroupement familial, à des inquiétudes liées au statut juridique, ainsi qu'à des obstacles linguistiques et numériques entravant l'accès aux soins.

Recommandations en matière de politiques et de pratiques

1 Éliminer les inégalités et les différences de traitement entre les réfugiés et les autres migrants

- sur la base du statut juridique, des itinéraires d'arrivée et de réinstallation et/ou de la nationalité et de l'appartenance ethnique
- Permettre l'accès à l'aide sociale et à la protection sociale dans les pays d'origine et d'installation, en reconnaissant les liens familiaux transnationaux

Le traitement différencié des migrants en fonction de leur statut juridique et de leur nationalité entraîne des inégalités en matière de droits sociaux et d'accès à l'aide sociale et à d'autres formes de protection sociale dans les pays de destination, ainsi qu'entre les pays d'Europe.

Voici des recommandations spécifiques à chaque pays :

Espagne :

- Garantir l'égalité de citoyenneté et la double nationalité pour tous les migrants ; cela permettrait aux citoyens transnationaux d'exercer leurs droits politiques dans les deux pays auxquels ils contribuent, faciliterait l'accès des familles transnationales aux ressources de protection sociale de plus d'un pays et leur permettrait de les combiner pour répondre à leurs besoins en matière d'assistance.
- Rétablir l'assistance sanitaire universelle pour les personnes en situation irrégulière (supprimée par le gouvernement du Parti populaire de Mariano Rajoy en 2013, mais formellement annulée par un décret royal adopté en 2018 ; dans la pratique, les personnes en situation irrégulière continuent d'en être exclues).
- Étendre le revenu minimum d'existence aux migrants en situation irrégulière, qui en sont actuellement exclus.

France :

- Garantir aux sans-papiers un accès continu aux soins de santé (aide médicale d'État - AME), ce qui constitue un droit fondamental souvent au centre du débat politique dans le contexte actuel et qui risque de leur être retiré.
- Les familles de migrants devraient pouvoir accéder aux aides sociales en France, même si elles ont des liens dans d'autres pays. Actuellement, elles sont exclues de certaines prestations sociales (par exemple, les minima sociaux) si un parent passe des périodes prolongées à l'étranger, auprès d'autres membres de sa famille.
- Les accords de sécurité sociale devraient être étendus à un plus grand nombre de pays représentant les pays d'origine des travailleurs migrants, par exemple en garantissant l'accès au montant total de la pension, sur la base des cotisations versées à la fois dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil. Il s'agirait d'une mesure importante pour protéger la sécurité financière des familles transnationales.
- Une plus grande reconnaissance des qualifications et des diplômes des migrants obtenus dans les pays d'origine et d'accueil est nécessaire, car ils influencent leur mobilité sociale et leur capacité à s'intégrer sur le marché du travail, tant dans un pays que dans l'autre.

Royaume-Uni :

- Harmoniser le système de droits sociaux des réfugiés qui varie selon la nationalité et en fonction des crises migratoires spécifiques. Ce système engendre des difficultés et de la confusion pour le personnel et les bénévoles des autorités locales et des organisations d'aide aux migrants et réfugiés, qui disposent souvent de financements distincts pour différents groupes. Ils doivent cibler ces groupes pour satisfaire aux exigences de financement, tout en cherchant à atténuer les inégalités créées par des critères d'éligibilité différents.
- Réduire les coûts des visas et des passeports pour les membres des familles.

- Rationaliser et réduire les délais de traitement des demandes d'asile, de réinstallation humanitaire, de regroupement familial et de visa, afin que les membres d'une même famille ne soient pas séparés trop longtemps et puissent s'acquitter de leurs obligations en matière d'assistance.
- Lever les restrictions concernant le droit au travail des demandeurs d'asile.
- Faciliter la reconnaissance officielle des qualifications professionnelles obtenues à l'étranger afin de favoriser la recherche d'emploi et d'éviter la déqualification.
- Fournir une représentation juridique adéquate aux demandeurs d'asile et aux « mineurs non accompagnés » (enfants réfugiés/migrants non accompagnés).
- Fournir un financement à long terme aux autorités locales et aux partenariats stratégiques en matière de migration (SMP) afin d'apporter une aide à l'intégration aux migrants et aux groupes réinstallés.
- Garantir l'équité et la cohérence des évaluations de l'âge des mineurs non accompagnés.
- Créer au sein du gouvernement une culture de soutien et de compassion à l'égard des migrants, et non d'hostilité.

Suède :

Malgré le modèle universel d'aide sociale, la recherche menée en Suède a révélé que les membres de familles transnationales ayant des besoins et des responsabilités en matière d'assistance, étaient souvent confrontés à des inégalités dans l'obtention d'un emploi à long terme, ce qui avait un impact sur leur bien-être et leurs opportunités. Pour y remédier, nous recommandons les mesures suivantes :

- Les agences publiques pour l'emploi doivent être plus étroitement associées au suivi et à l'évaluation des programmes de stages, afin de s'assurer qu'ils ne renforcent pas les inégalités sur le marché du travail.
- Subventionner les coûts d'obtention du permis de conduire suédois rendrait le marché du travail plus accessible aux migrants.

2 Élargir la définition de la « famille » dans les politiques de regroupement familial

- **Faciliter le regroupement familial transnational et la mobilité transfrontalière des membres de la famille élargie**
- **Accélérer les procédures en cas de besoins d'assistance**

Nos recherches ont démontré la nécessité d'élargir la définition de la « famille » dans les politiques de regroupement et de reconnaître un éventail plus large de membres de la famille, au-delà de la famille « nucléaire » immédiate, afin que les migrants puissent prendre en charge et retrouver leurs parents, leurs frères et sœurs adultes, leurs cousins, leurs nièces et neveux, leurs tantes et oncles, leurs grands-parents, ainsi que leurs enfants de 18 ans ou plus.

Nous recommandons d'élargir les critères d'éligibilité et la définition de la « famille » dans tous les types de migration, y compris les programmes de réinstallation et le système d'asile, afin d'inclure les enfants âgés de 18 ans et plus, les parents, les frères et sœurs, et les autres membres de la famille élargie, et d'accélérer les demandes lorsque ceux-ci ont besoin de prise en charge. Ces changements permettraient aux membres de ces familles transnationales de s'occuper les uns des autres, que ce soit entre différentes générations ou au sein d'une même génération, d'une manière qui corresponde à leur culture, ce qui est fondamental pour leur bien-être.

3 Reconnaître le rôle d'aidant des enfants dans les familles transnationales et répondre aux besoins de soutien de l'ensemble de la famille

- **Reconnaître le rôle important d'intermédiaire linguistique et technologique des enfants en tant que travail d'assistance en soi**
- **Reconnaître le travail d'aidant transnational**

Cette recherche a fourni des preuves substantielles de l'importance, parfois considérable, du travail d'assistance non rémunéré que les enfants et les jeunes fournissent pour soutenir les membres de familles transnationales, qui ont souvent des besoins d'assistance multiples. Cette recherche démontre également les effets que ce travail peut avoir sur leur bien-être, leur éducation, leur socialisation et leur futur. Les enseignants, les travailleurs sociaux, les professionnels de la santé et les autres professionnels doivent être davantage sensibilisés à la question des jeunes aidants dans les familles transnationales.

En outre, le rôle important des enfants en tant qu'intermédiaires linguistiques et numériques doit être reconnu comme un travail d'aidant à part entière, puisqu'ils peuvent être amenés à assumer ce rôle indépendamment de l'existence ou non de besoins d'assistance spécifiques liés à un handicap au sein de la famille. Le travail d'interprète dans les domaines de la santé, de l'aide sociale, de l'éducation ou de la justice est parfois stressant pour les jeunes, qui craignent de faire des erreurs ou de ne pas totalement comprendre ce qu'ils traduisent. Le rôle d'intermédiaire linguistique des enfants contrevient également aux directives statutaires du Royaume-Uni en matière de protection des enfants (HM Government, 2023, p.15).

Alors que les jeunes aidants sont reconnus comme un groupe spécifique pouvant avoir besoin d'aide au Royaume-Uni, la majorité des enfants et des jeunes interrogés ayant des responsabilités d'assistance dans des familles transnationales ne sont pas reconnus par les professionnels comme des jeunes aidants et ne bénéficient pas du soutien nécessaire. Notre étude souligne le besoin crucial pour les décideurs politiques et les praticiens en France, en Espagne et en Suède de reconnaître la question du rôle d'aidant chez les jeunes. Il est nécessaire de développer des stratégies pour reconnaître et traiter les besoins de soutien de ces jeunes qui s'occupent de leurs proches au sein de familles transnationales.

Notre recherche a montré qu'une approche plus large du soutien aux jeunes aidants doit inclure les membres de la famille élargie, y compris ceux qui ne vivent pas dans le foyer. Il faut également intégrer que les adultes et les enfants peuvent s'occuper simultanément d'autres membres de la famille dans d'autres pays. Il est nécessaire d'adopter une approche plus inclusive et plus souple de l'octroi de ressources en matière d'aide sociale et d'assistance, qui reconnaisse les liens familiaux transnationaux et les obligations d'assistance au-delà des frontières, ainsi que la nécessité de pouvoir circuler dans un contexte de mobilité mondiale.

4 Rendre les services publics plus accessibles, plus accueillants et plus inclusifs pour les aidants migrants et leurs familles

Dans les quatre pays étudiés, les familles participantes et les praticiens ont souligné les obstacles importants auxquels les membres de familles transnationales ayant besoin d'assistance sont confrontés pour accéder aux services publics, notamment les soins de santé, l'aide sociale, les droits sociaux, l'éducation, y compris l'enseignement des langues pour adultes, le logement et d'autres services fournis par les autorités locales. Les questions spécifiques à prendre en charge sont les suivantes :

- **Améliorer l'accessibilité et l'efficacité des services**
- **Réduire la fracture numérique**
- **Développer les services d'interprétation et de traduction (en tenant compte des sensibilités de genre et des variétés de langues)**
- **Offrir une formation interculturelle (liens familiaux transnationaux, prise en charge culturellement appropriée, migration forcée et irrégulière)**
- **Développer et améliorer la qualité de l'enseignement des langues**
- **Accroître le financement à long terme, la collaboration avec le tiers secteur et le soutien à ce dernier.**

Références

- All Party Parliamentary Group on Young Carers and Young Adult Carers. (2023). 'Being a young carer, you have to choose between your future and the future of the person you care for'. Inquiry into the Life Opportunities of Young Carers and Young Adult Carers. November 2023.
- Baldassar, L., Baldock, C. and Wilding, R. (2007). *Families Caring Across Borders. Migration, Ageing and Transnational Caregiving*. London: Palgrave
- EuroCarers. (2020). *Informal Care, Poverty and Social Exclusion*. Brussels: EuroCarers.
- Evans, R. (2025). Transnational Families. In L. Oso, N. Ribas-Mateos, and M. Moralli (Eds.) *Elgar Encyclopaedia on Global Migration*. Edward Elgar
- HM Government. (2023). *Working Together to Safeguard Children 2023. A guide to multi-agency working to help, protect and promote the welfare of children*. [Online]. Available from: https://assets.publishing.service.gov.uk/media/669e7501ab418ab055592a7b/Working_together_to_safeguard_children_2023.pdf (Accessed 12/09/24).

Remerciements

Le projet de recherche Soins, inégalités et bien-être au sein des familles transnationales en Europe : une étude comparative et intergénérationnelle en Espagne, en France, en Suède et au Royaume-Uni (2021-2024) a été soutenu par l'Economic and Social Research Council [Réf. de subvention [ES/W001527/1](#)], le FORTE Swedish Research Council for Health, Working Life and Welfare [Réf. de subvention 2020-01524], l'Agencia Estatal de Investigación, en Espagne [PCI2021-121924], l'Agence Nationale de la Recherche, en France [Réf. de subvention ANR-21-MYBL-0001-01], par le biais du [JPI More Years, Better Lives, Equality and Wellbeing across Generations](#).

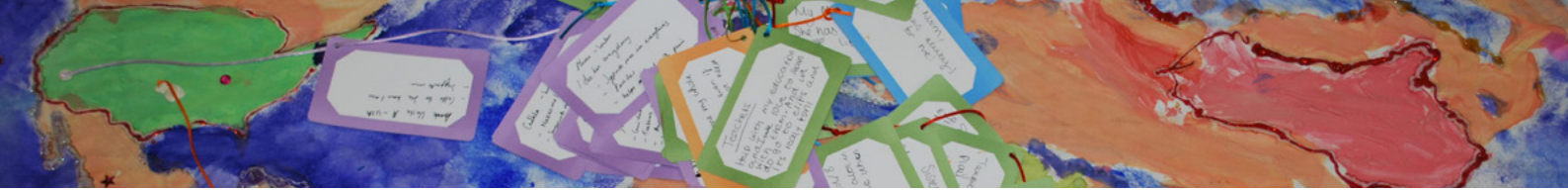
Nous remercions tous les membres des familles, les chercheurs issus des communautés étudiées, les décideurs politiques et les praticiens, ainsi que les membres du groupe de conseil, d'avoir partagé leurs expériences et leurs points de vue, et d'avoir participé au projet.

Auteurs: Ruth Evans, Rosa Mas Giral, Virginie Baby-Collin, Tony Capstick, Assaf Dahdah, Amrita Limbu, Sally Lloyd-Evans, Raquel Martínez-Buján, Paloma Moré, Katarina Mozetič, Laura Oso, Polina Palash, Montserrat Golías Pérez, Ingrid Jerve Ramsøy, James Simpson, Andrea Souto, Laura Suárez-Grimalt, Brigitte Suter, Domiziana Turcatti, Grady Walker.

Veillez citer comme suit: Evans, R., Mas Giral, R. et al, 2024. *Soins, inegalities et bien-etre au sein des familles transnationales en Europe. Resume de l'etude comparative et intergenerationale CareWell, conduite en Espagne, en France, en Suede et au Royaume-Uni*. Université de Reading et Université de Leeds, Royaume-Uni. **DOI:** [10.48683/1926.0011930](#).



Photographie d'un travail artistique participatif réalisé par des enfants ayant participé à la recherche, portant sur leurs rôles d'aidants (Atelier de restitution, Migrant support, Manchester, UK, 2024).



Pour plus d'informations

[Télécharger le rapport complet, le résumé, les notes d'information et d'autres ressources ici](#)

Les films sont disponibles sur la chaîne [YouTube de CareWell](#)

[Les ressources pédagogiques pour les professeurs d'anglais enseignant à des locuteurs d'autres langues](#) sont produites par le Migrant English Support Hub (MESH) et sont disponibles à l'adresse suivante.

Contact :

Virginie Baby-Collin, Aix-Marseille Université : virginie.baby-collin@univ-amu.fr

Ruth Evans, Université de Reading : r.evans@reading.ac.uk

Rosa Mas Giralt, Université de Leeds : r.masgiralt@leeds.ac.uk

